



**PRÉFET
DES ARDENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



LE PLAN DE RELANCE DANS LES ARDENNES

Point d'étape à la date du 23 septembre 2021

Le plan de relance dans les Ardennes

SOMMAIRE

1.

PRIORITÉS DU PLAN
DE RELANCE

2.

SOUTIEN AUX ACTIONS EN
FAVEUR DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

3.

SOUTIEN À LA COMPÉTITIVITÉ
DES ENTREPRISES

4.

SOUTIEN AUX ACTIONS
FAVORISANT LA COHÉSION
SOCIALE ET TERRITORIALE

5.

FRANCE RELANCE
AU SERVICE DU
PACTE ARDENNES

Le plan de relance présenté par le Gouvernement en septembre 2020 se met en œuvre activement dans les Ardennes.

AUJOURD'HUI CE SONT :



48,7M€ attribués sur le volet transition écologique dont **5,5M** en soutien aux projets alimentation, agriculture, forêt.



21,8M€ attribués au profit de **44** entreprises industrielles dans le cadre du volet compétitivité. Les Ardennes sont le 4ème département pour la région Grand Est pour l'investissement industriel dans le cadre de France Relance.



19,4M€ attribués sur le volet cohésion sociale et territoriale dont **11,9M€** pour le soutien au développement des projets des collectivités locales au titre de la part relance de la DSIL 2020 et 2021 (dotation de soutien à l'investissement local).

Au total, les Ardennes bénéficient donc, à date, d'une enveloppe de **90 M€** au titre du plan de relance (pour rappel ce chiffre était de 75M€ fin juin 2021).

Il convient d'ajouter, à cette somme relative au plan de relance, les mesures de soutien aux entreprises impactées par la crise sanitaire qui, via notamment la baisse des impôts de production, le fonds de solidarité et l'activité partielle, représentent une enveloppe de plus de **186M€** pour soutenir les entreprises ardennaises.

**Jean-Sébastien
LAMONTAGNE**

Préfet des Ardennes



Le plan de relance dans les Ardennes, ce sont donc à ce jour

plus de 276 millions d'euros.

Rappel

1

Grandes priorités du plan de relance

Le Premier ministre a présenté le 3 septembre 2020 le plan « France Relance », feuille de route pour la refondation économique, sociale et écologique du pays à la suite de la crise sanitaire induite par l'épidémie de Covid-19. **Une enveloppe de 100 milliards d'euros**, soit 1/3 du budget annuel de l'État sera consacrée à ce plan transversal, qui doit permettre au tissu économique de rebondir et de tirer les enseignements de la crise, **en se positionnant sur des secteurs d'avenir pour (re)créer de la valeur et les outils d'une croissance durable.**

Il s'articule autour de trois priorités :

→ **L'écologie**, au cœur de France Relance puisque près d'un tiers de son montant total est destiné au financement de la transition écologique. L'objectif est d'accélérer la conversion écologique de notre appareil économique pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050.

→ **La compétitivité et la souveraineté économiques**, pour favoriser le développement d'activités à forte valeur ajoutée en France et créer des emplois.

→ **La cohésion sociale et territoriale** enfin, puisque la relance doit porter une ambition d'égalité sociale et territoriale afin de résorber l'impact économique de la crise sanitaire.

La relance doit mobiliser l'ensemble des acteurs des territoires, à cet effet, des comités de suivis locaux sont mis en place afin de suivre la déclinaison locale du plan.



Jean Castex
Premier Ministre



Des investissements
pour chacun, afin
de sortir renforcés
de cette crise
dès 2021 et de
répondre aux défis
de l'économie
française.

TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
COMPÉTITIVITÉ
COHÉSION

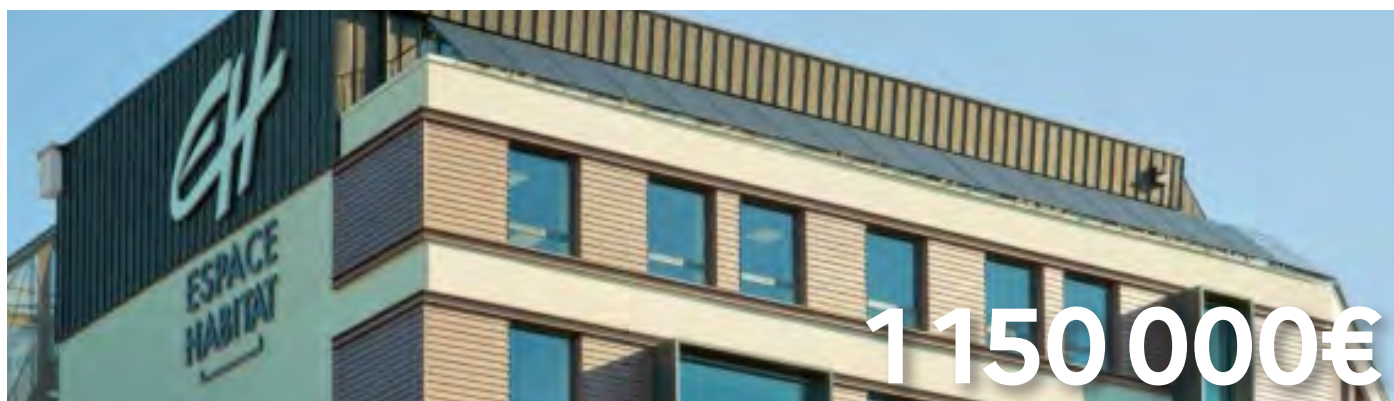
Volet transition écologique

2

Le soutien aux actions en faveur de la transition écologique

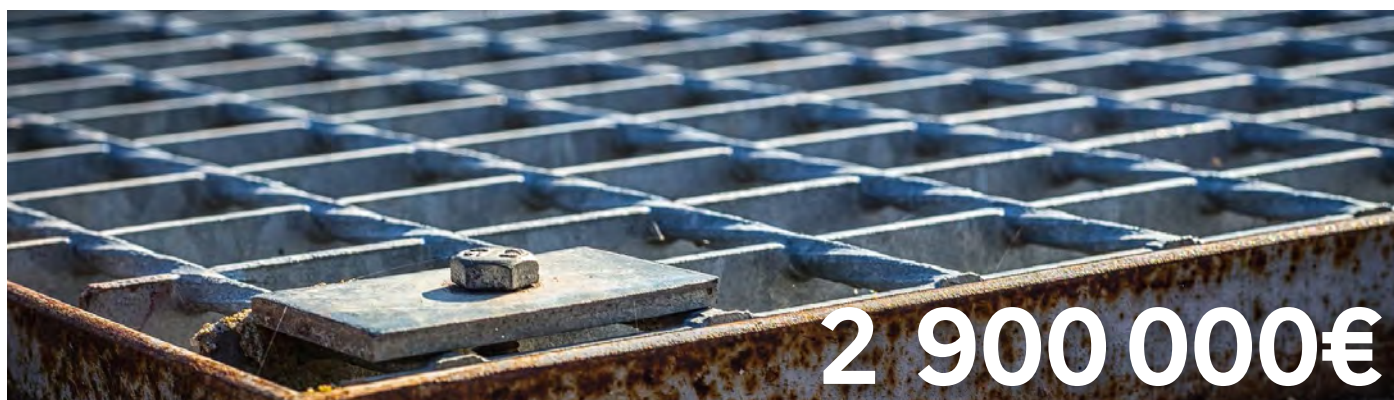
Dans l'objectif d'accéder à la neutralité carbone en 2050, ce volet, soutient les initiatives en faveur du développement durable. **Cela représente à ce jour 48,7M€ dans les Ardennes**

Espace Habitat - Restructuration lourde des logements sociaux



→ Reconfiguration des logements - création de **125 studios à Charleville Mézières.**

Coucy-Lucquy - Réseaux d'eau et modernisation des stations d'assainissement







Josiane Chevalier
Préfète de la région
Grand Est,
préfète du Bas-Rhin

Focus sur les mesures Agriculture, Alimentation, et Forêt.

Lancé en septembre 2020, le plan **France Relance** constitue la feuille de route de l'État pour réussir la relance et la transition économiques, sociales et écologiques de notre pays. Il affiche une double ambition : **relancer l'activité économique** percutée par la crise tout en préparant **l'avenir** à horizon 2030.

Il comprend notamment un volet d'un **1,2 milliard d'euros en faveur de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt**. Par le biais de 29 mesures concrètes et variées, France Relance vise à reconquérir notre souveraineté alimentaire, accélérer la transition agroécologique pour une alimentation saine, durable et locale pour tous les français et accompagner l'agriculture et la forêt françaises dans l'adaptation aux changements climatiques.

Les services de l'État se sont efficacement mobilisés, en coopération avec les acteurs professionnels et ceux des collectivités territoriales, pour **concrétiser rapidement des projets** s'inscrivant à la fois dans le cadre de France Relance et des dynamiques territoriales à l'œuvre.

En région Grand Est, France Relance a rendu possible et accéléré **les projets des exploitants agricoles et des entreprises sur toute la chaîne de valeur**, de l'amont (agrifourniture et équipement) à l'aval (distribution et restauration collective), **des associations et des collectivités territoriales**.

Ce document témoigne de l'ampleur et de la diversité des projets soutenus et de la mobilisation sans précédent des services de l'État auprès de tous les acteurs des filières agricole, agroalimentaire et sylvicole.



3 priorités

- 1** Reconquérir notre souveraineté alimentaire
 - Produire sur notre territoire une alimentation répondant aux hautes exigences des consommateurs français
 - 2** Accélérer la transition agroécologique au service d'une alimentation saine, durable et locale pour tous les Français
 - Accompagner les agriculteurs, acteurs de cette transformation
 - Accompagner les démarches territoriales, porteuses des initiatives nées du terrain, fruits des concertations et volontés locales
 - 3** Accompagner l'agriculture et la forêt françaises dans l'adaptation au changement climatique
-

Grand Est

- 29 mesures pour 1,2 milliard d'euros au niveau national déployés depuis septembre 2020 au travers d'appels à projets nationaux, régionaux et départementaux.
- Au 31 juillet 2021, déjà **48,6 millions d'euros programmés pour des porteurs de projets du Grand Est** pour les mesures nationales.
- 30 millions d'euros dédiés pour les 15 mesures régionales et départementales du Grand Est.

Transition agroécologique et climatique des exploitations et des filières

- **Prime à la conversion des agroéquipements**
Accompagner les exploitants agricoles dans le remplacement des matériels anciens et peu performants et l'acquisition de matériels performants en matière environnementale
154 exploitants agricoles accompagnés pour 2.73 M€
- **Aides aux investissements de protection face aux aléas climatiques**
Améliorer la résilience individuelle des exploitations agricoles face aux aléas climatiques (gel, grêle, sécheresse, vent, cyclone, ouragan et tornade).
9 dossiers déposés - en cours d'instruction
- **Plan protéines végétales**
 - Achat équipements et semences : **19 dossiers soutenus pour 312 364 €**
 - Investissement pour la structuration de filière : **Luzeal pour 288 384 €** (stockage des balles de luzerne)
- **Structuration de filières agricoles**
 - **Dossier Aliane pour 1.25 M€** (Création d'un site de collecte, traitement, transformation de co-produits agroalimentaires pour la fabrication d'aliments à destination de la nutrition animale)
- **Programme « Plantons des haies »**
 - 2 structures d'accompagnement sélectionnées pour les Ardennes : Chambre départementale d'agriculture avec la fédération de chasse des Ardennes et CIVAM Oasis avec l'Association «RENARD»
 - Lancement de l'AAP investissement le 15/07/21 : **4 dossiers en cours de dépôt pour 2.2 km de haies ou plantation d'arbres**





Aides au renouvellement forestier

Accompagner les propriétaires forestiers publics et privés pour engager le renouvellement forestier dans le contexte du changement climatique.

15 dossiers déposés (au 31/08/21) en cours d'instruction pour 781 600 € demandés.



Appels à projets « Graines et plants »

Accompagner les pépiniéristes forestiers et les entreprises de reboisement pour la modernisation de leurs outils de production :

2 dossiers accompagnés pour 91 500 € (SARL Pépinières de Quatre-Champs et SARL Val de Rutz Environnement).



Appels à projets France Relance Bois

Accompagner les entreprises de la première transformation de bois engagées dans la création de valeur au sein de la filière : **3 dossiers déposés - en cours d'instruction.**



● Soutien aux projets alimentaires territoriaux (PAT)

- 3 PAT labellisés avec un soutien à l'animation à hauteur de 234 680 € (Parc Naturel Régional des Ardennes, Pays Rethelois et Argonne Ardennaise)
- 1 projet soutenu en investissement (cuisine centrale de CC Ardennes Thiérache / Parc Naturel Régional des Ardennes) à hauteur de 273 000 €.

● Jardins partagés

- Soutenir le développement des jardins partagés existants et en créer de nouveaux : 5 dossiers soutenus à hauteur de 50 000 € (Villers-Semeuse, Sedan Ouest, Charleville : Mont Olympe, Manchester, Ronde Couture)

● Alimentation locale et solidaire

- 6 dossiers en cours d'instruction pour un soutien prévisionnel de 205 000 €

● Plan de soutien aux cantines scolaires des petites communes

- Soutenir les petites communes pour leurs investissements et la formation de leur personnel pour cuisiner des produits frais : 7 dossiers programmés pour 81 260 € - appel à projets toujours en cours



Filières animales : modernisation, sécurité sanitaire & bien-être animal

● Plan de modernisation des abattoirs

- Soutenir les investissements pour améliorer la protection des animaux, la santé et la sécurité au travail et le respect des réglementations sanitaire et environnementale ;
- Renforcer la compétitivité des filières et participer au maintien de l'emploi à moyen terme au travers de la modernisation des outils d'abattage. 1 dossier financé (abattoir de Charleville) pour 90 372 €

● Plan de soutien à l'accueil des animaux abandonnés et en fin de vie

- Aider les associations de protection animale accueillant les animaux dans les refuges ou qui œuvrent à la stérilisation des chats et chiens errants et faciliter l'accès aux soins vétérinaires pour les personnes démunies. 1 dossier soutenu (Assoc. LISA) pour 35 000 €

● Pacte biosécurité / bien-être animal en élevage

Permettre aux éleveurs d'investir pour renforcer la prévention des maladies animales et améliorer les conditions d'élevage pour plus de bien-être animal.
Dossier en cours d'instruction



Volet Compétitivité

3

Les mesures de soutien aux entreprises

Depuis le début de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, différentes mesures de soutien aux entreprises sont proposées, notamment :

- Des délais de paiement ou des exonérations d'échéances sociales et/ou fiscales (URSSAF, impôts directs) ;
- Des soutiens à la trésorerie des entreprises : aide au titre du fonds de solidarité et garantie de l'État sur des prêts accordés aux entreprises ;
- Le maintien de l'emploi dans les entreprises par le dispositif d'activité partielle simplifié et renforcé ;

L'ensemble de ces mesures de soutien aux entreprises sont facilement accessibles sur le site : <https://www.economie.gouv.fr/covid19-soutien-entreprises/faq>

Dans les Ardennes :

- 5 323 entreprises ont bénéficié du fonds de solidarité pour un montant total versé au 15 septembre 2021 de 71,9M€,
- 3 800 entreprises soutenues dans le cadre du dispositif d'activité partielle pour un montant total versé de 71,4M€.
- En outre, à ce jour 238M€ ont été mis à disposition de 1 548 entreprises dans le cadre des prêts garantis par l'État.

Enfin, pour rappel, grâce à la baisse des impôts de production, ce sont 2 377 entreprises ardennaises qui bénéficieront au total de 38 996 137 € en 2021.



Nouveaux lauréats du volet compétitivité

Août - Septembre 2021

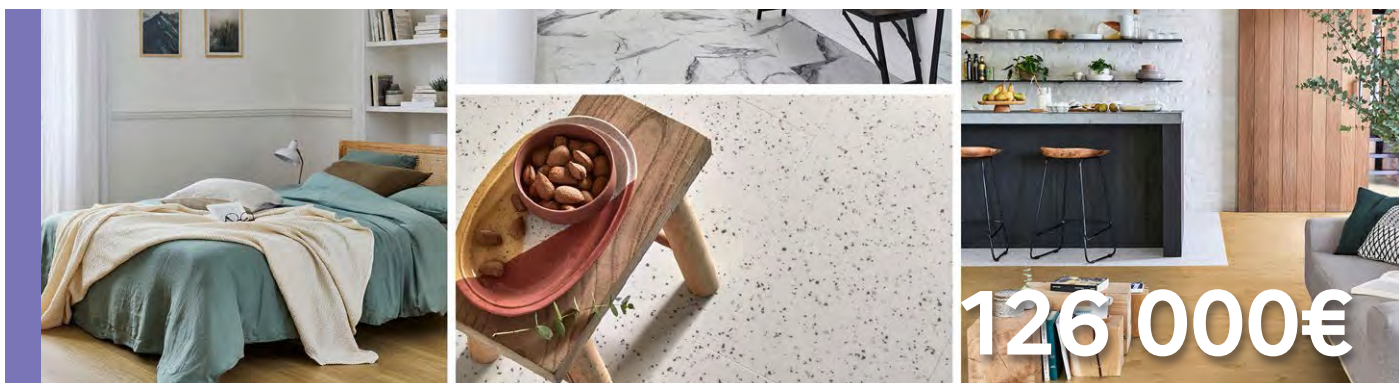
Industrie du futur

Depuis juillet 2021, 2 nouvelles entreprises Ardennaises ont bénéficié d'une aide du plan de relance, portant à 44 le nombre total d'entreprises ardennaises soutenues par le volet compétitivité du plan de relance.

Agence pour la Renovation des Sols

(Sedan)

Acquisition de matériel permettant le développement de l'activité commerciale



DBM

(Gespunsart)

Acquisition d'un centre d'usinage d'occasion pour remplacer les fraiseuses traditionnelles.



Précédents lauréats

■ Industrie du futur

■ Résilience de l'industrie

■ Territoires d'industrie

■ Filières automobile et aéronautique

■ Ardwen

(Launois-sur-Vence)

90 661 €

Réputé dans la fabrication de bières artisanales, Ardwen s'engage dans une nouvelle ligne de conditionnement de bières, développe un logiciel de production et investit dans des cuves de fermentation.

■ Mécarden

(Vrigne-aux-Bois)

150 000 €

Cet équipement permettra de se placer sur de nouveaux marchés et réduire l'impact de la baisse de chiffre d'affaires due à la crise covid. De plus, cela permettra de réduire la consommation d'énergie à puissance égale.

■ 3D Métal Industrie

(Charleville-Mézières)

750 000 €

Renforcement de la capacité de production en impression 3D sable par l'investissement dans une deuxième machine, plus performante, qui permettra de produire des noyaux en série.

■ Fétrot Industry

(Rémilly-Aillicourt)

350 000 €

Le projet consiste à investir dans 3 machines à commandes numériques dernière génération ainsi qu'une cellule robotisée. Le projet comporte en outre une dimension écologique (machines moins énergivores).

■ AFS Sedan

(Sedan)

650 000 €

Acquisition d'un pont roulant. Cet investissement est nécessaire pour sécuriser les salariés en fonderie et pour accompagner l'entreprise dans son adaptation commerciale.

■ CFAI

(Charleville-Mézières)

800 000 €

Le centre de formation des apprentis de l'industrie a pour projet d'élargir le panel de technologies pour répondre aux besoins des industriels en fonction de leur domaine d'activité.

■ Scierie ardennaise

(Vireux-Wallerand)

800 000 €

Il s'agit d'un projet de création d'une nouvelle scierie venant compléter l'outil de production historique. Il repose, au-delà de la simple modernisation des équipements, sur le développement d'un concept de scierie 4.0, unique en Europe.

■ ATM

(Carignan)

380 000 €

Rendre les bâtiments acquis opérationnels, et aménager des postes de travail ergonomiques. Investir dans de nouvelles machines associées à cette diversification et former le personnel aux métiers spécifiques de cette nouvelle activité.

■ Hanon Systems

(Charleville-Mézières)

800 000 €

Le but du projet mis en place est la production d'équipements de refroidissement pour les batteries des véhicules électriques de grande taille pour permettre aux véhicules un fonctionnement optimum en toute sécurité.

■ Bourguignon-Barré

(Hautes-Rivières)

354 117 €

Investissement sur l'ensemble du parcours de la pièce brute afin d'augmenter la production, d'améliorer la productivité, de réintégrer, de réduire les troubles musculo-squelettiques et de réduire l'impact environnemental.

■ Bestel

(Illy)

800 000 €

Cet investissement sera dédié à l'acquisition d'équipements pour développer les capacités d'usinage destinées à l'aéronautique, marché pour lequel l'entreprise veut devenir un partenaire privilégié des donneurs d'ordre.

■ Agronutris

(Rehthel)

8 300 000 €

Le projet Agronutris ambitionne de produire à l'échelle industrielle des farines d'insecte, alternative pérenne aux farines de poisson et de constituer ainsi la première filière insecte émanant de la région Grand Est.

■ Sanou Koura

(Donchery)

517 500 €

Mise en industrialisation d'un procédé innovant permettant le recyclage de cartes électroniques.

■ La Fonte Ardennaise

(Vivier-au-Court)

800 000 €

La mise en place d'une installation intégrée de traitement du sable de moulage issu du process de fonderie sera la première sur le territoire national dans le milieu des fonderies non intégrées.

■ Arden Plast

(Mouzon)

800 000 €

Le projet d'Arden Plast, baptisé «Alveus», a pour objectif de créer un champion français et ardennais dans les univers du polypropylène alvéolaire recyclable et des conditionnements et emballages réutilisables.

■ Ardennes CN

(Nouzonville)

843 500 €

Soutien à la conversion progressive de l'activité vers les filières nucléaire, défense et navale :

Adaptation des moyens de production et de contrôle, gestion numérique des données.



■ Smurfit kappa

(Rethel)

100 000 €

L'entreprise porte un projet d'extension structurante du site industriel de la zone de l'Etoile et d'acquisition de nouveaux équipements de production et infrastructures de stockage.

■ Vynex

(Donchery)

200 000 €

Vynex développe une stratégie permettant de recréer un savoir-faire et des emplois industriels qui ont disparu ou sont menacés.

■ Nexans

(Fumay et Vrigne)

434 000 €

Nexans a l'ambition de suivre l'évolution des marchés télécom et Data en réalisant une montée en gamme de ses produits.

■ Walor

(Vouziers)

493 406 €

Walor Vouziers souhaite diversifier sa production via l'acquisition de nouveaux équipements d'automatisation.

Acquisition d'une machine automatisée de forage de bielles forgées

■ Estamfor

(Hautes-rivières)

800 000 €

Estamfor investit dans des îlots robotisés afin de développer de nouveaux marchés et de permettre la pérennisation des emplois.

■ CME Chaudronnerie

(Nouzonville)

149 029 €

Achat complémentaire d'une unité d'usinage 5 axes fraisage et une unité de tournage indispensable

■ Ardennes CN Aero

(Nouzonville)

200 000 €

Achat complémentaire d'une unité d'usinage 5 axes fraisage et une unité de tournage indispensable

■ SARL Henon Fils

(Thilay)

200 000 €

Acquisition d'un centre d'usinage et d'une scie automatique

■ Société Faber

(Bazeilles)

151 575 €

Modernisation d'atelier d'usinage avec l'acquisition de machines à commandes numériques et logiciels de programmation

■ Mecano Galva

(Vrigne-aux-Bois)

217 643 €

- Achat d'une cellule laser et magasin d'approvisionnement.
- Acquisition d'une cellule robotisée

■ Compas et Cie

(Ham les Moines)

94 881 €

- Cellule de chargement robotisée
- Mise en place de logiciel de fabrication

■ Davreux Noizet

(Thilay)

54 980 €

Installation d'une solution robotisée coopérative utilisable sur 10 postes de travail

■ Somsato

(Bogny-sur-Meuse)

45 021 €

Achat d'une profileuse pour produire de nouveaux profils

■ Mecamodel

(Brevilly)

107 392 €

Acquisition de deux machines d'usinage

■ Boulonnerie Georges Laurent

(Thilay)

54 980 €

Installation d'une solution robotisée coopérative utilisable sur 10 postes.

■ Modelage Industriel

Lesage

(Vrigne aux bois)

81 800 €

Acquisition d'une table de découpe laser

■ Carbody

(Rehel)

94 881 €

- Cellule de chargement robotisée
- Mise en place de logiciel de fabrication

■ MBB Usinage

(Nouzonville)

140 000 €

Investissement dans un centre d'usinage 5 axes

■ TERUEL

(Vireux-Molhain)

24 000 €

Achat d'une plieuse à commandes numériques.

■ ARTI Production

(Prix-lès-Mézières)

25 981 €

Achat d'une cellule laser et d'un magasin d'approvisionnement

■ NPL

(Gespunsart)

160 800 €

Moyen robotisé complexe permettant d'assurer la transitique entre plusieurs opérations d'un même système industriel

■ Pousseur

(Hierges)

200 800 €

Robotiser et automatiser l'opération de dépilage-contrôle-palettisation de briques réfractaires

■ Tole-Pro

(Buzancy)

238 000 €

Renforcer la position de l'entreprise à travers la diversification de son activité, nécessitant des outils de production spécifiques.

■ Ardenn PAC

(Tournes)

70 600 €

Développement d'une nouvelle activité d'usinage nécessitant de compléter le parc machines

Volet Cohésion

4

Le soutien aux actions favorisant la cohésion sociale territoriale

12 projets soutenus au titre du fonds de développement de l'inclusion pour un montant total de **988 924€**. Cela devrait permettre de **créer 94 emplois**.

MAIRIE DE SEDAN // ACI 25 ETP

- Chantier «autonomie»
- Modernisation des chantiers d'insertion

REACTIF ARDENNES// ACI 16 ETP

- Expansion et développement de l'activité espaces verts et bâtiment second oeuvre

LEDA - Ateliers et Chantiers d'Insertion // 34 ETP

- Développement de l'activité maraichère et horticole et commercialisation en circuits courts

BELL OCCAS - 65 ETP

- Création d'un centre de transformation textile

GES COPELIS // LEDA - EE08 - BELL OCCAS - ACACIA 148 ETP

- Appui à la définition de la stratégie de communication du groupement

API EI ENTREPRISES - 15 ETP // API ACI ENTREPRISES 28 ETP

- Implantation d'un site industriel API ENTREPRISES - REVALOREM

AAEA- Atelier et Chantier d'Insertion - création au 1ER septembre 2020 // 6,68 ETP

- Etude pour l'implantation d'une blanchisserie

GLOBAL AXE - Atelier et Chantier d'Insertion - Entreprise d'Insertion
Création au 1ER mars 2021 // 18 ETP conventionné

→ Création et développement AMBITION 08

SER INS - Entreprises de Travail Temporaire d'Insertion // 10 ETP conventionnés

→ Développement commercial de la structure : communication, flyers, visites prospects,

FJEPCS - Atelier et Chantier d'Insertion // 9ETP - création le 1er janvier 2021

→ Atelier vélo



1 100 000€ pour le déploiement de 25 conseillers numériques sur le département afin de lutter contre l'illectronisme. (appel à candidature toujours en cours)



Conseillers numériques résultats des 2 vagues de sélection (20/09/2021)



Reproduction interdite
Marché : 05-04-DPSM-SG-CP
Sources : © IGN-BDCarto © - 2018
Conception : DDT 08
Direction: cige-3F
Septembre 2021

Les lieux d'intervention des 2 conseillers recrutés par la Croix-Rouge et 3 Conseillers recrutés par Emmaüs Connect seront déterminés d'ici fin 2021 en fonction des besoins du territoire

Pacte Ardennes

5 France Relance au service du Pacte Ardennes

Le plan de relance a pour objectif de **financer des projets en capacité d'être rapidement mis en oeuvre**. Ainsi, par le travail réalisé en amont sur les fiches-actions, **le Pacte Ardennes profite des opportunités offertes par France Relance**.

La liste des fiches-actions (FA) ayant été financées par France Relance est détaillée ci-après.



FA 16 Résorption des friches

1 934 546€

LCAB
Bogny sur Meuse

1 356 416€

Neuflize
Friche Le Piqurage

93 229€

Pays Rethélois
Friche AERTEC

470 960€

FA 17 Dynamiser la transition énergétique du patrimoine

12 984 056€

Bâtiments État
5 941 656€

Bâtiments
collectivités locales
7 042 400€

FA 19 Entreprendre la rénovation thermique du lycée Verlaine

1 999 957€

Conseil Régional
1 999 957€

FA 21 Accompagner la croissance de la plateforme Platinum 3D

1 550 000€

CFAI
800 000€

3D Métal
Industrie
750 000€

FA 29 Développement du réseau des voies vertes

300 000€

Voie verte
Prix les Mézières
200 000€

Voie verte
Mouzon – Stenay
100 000€

FA 52 Développer l'insertion par l'activité économique

4 258 239€

Postes supplémentaires
2020 & 2021
2 283 000€

Fonds développement
inclusion 2020 & 2021
1 975 239€

FA 65-2 Bâtiment de stockage de petites balles de luzerne

288 383€

Luzéal
288 383€

FA 67-1 Développer les circuits & produits locaux en restauration collective **81 260€**

7 cantines
soutenues
81 260€

FA 108 Soutien de la conformité de l'assainissement des communes **6 712 352€**

Réseaux d'eau et modernisation
des stations d'assainissement
4 277 938€

DSIL
part exceptionnelle
2 434 414€

FA 116 Accompagner le développement de « Territoires d'industrie » **12 261 074€**

Industries lauréates du
plan de relance
installées sur le périmètre
de TI nord-ardennes

FA 124 Développement d'infrastructures touristiques **146 505€**

Bâtiment accueil à Stonne
et Relais de Poste
146 505€

FA 133 Création d'espaces « France services » conseillers numériques **300 000€**

Givet, Fumay, Sedan, Vouziers,
Revin, Carignan, Bogny-sur-Meuse
300 000€

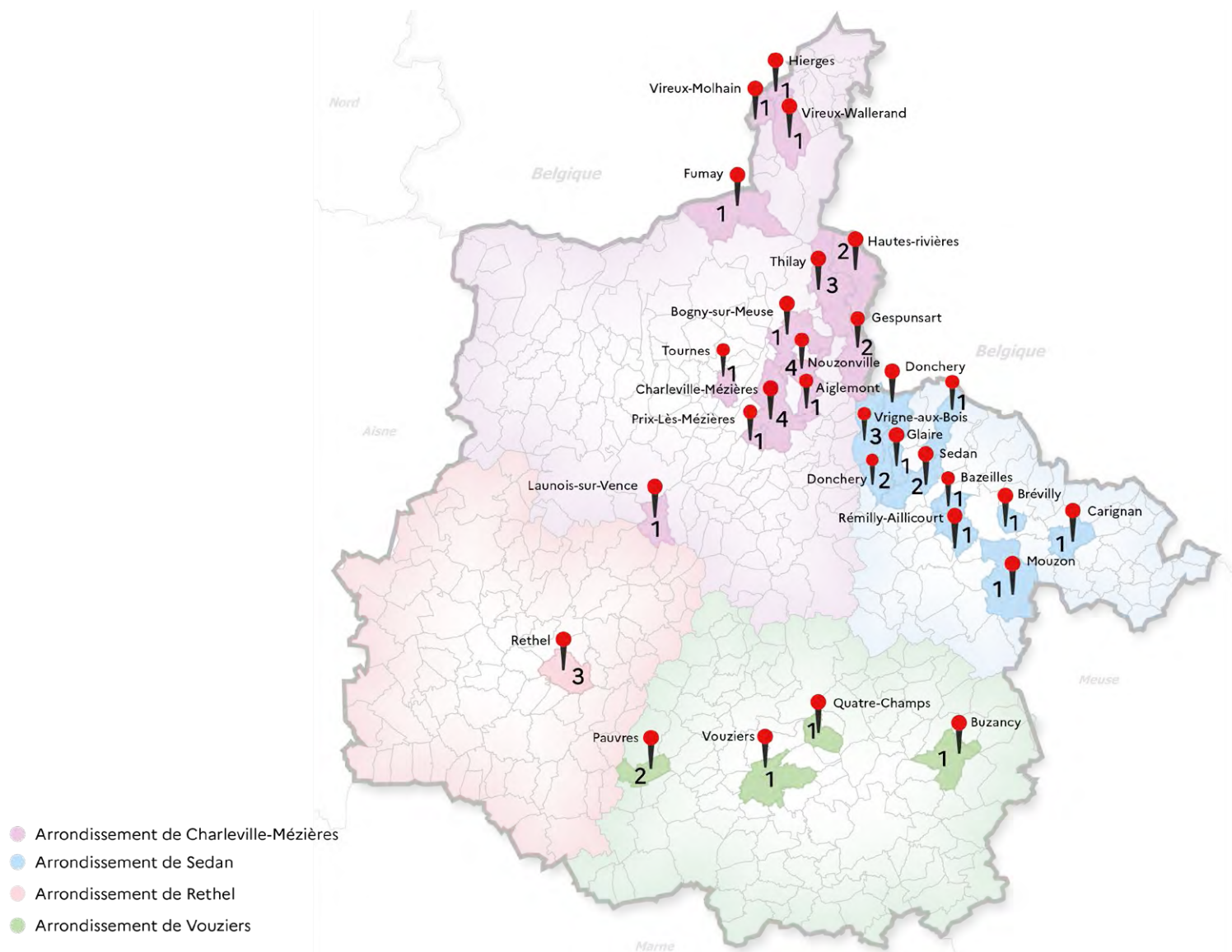
FA 143 Développer le consommateur local **507 680€**

Aide à l'animation des PAT
234 680€

Soutien
à l'investissement PAT
273 000€

TOTAL des financements obtenus au profit
du Pacte Ardennes dans le cadre du plan de relance **43 242 792€**

Cartographie des entreprises lauréates du plan de relance dans les Ardennes :



**PRÉFET
DES ARDENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Contact :
pref-communication@ardennes.gouv.fr